

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie de Bretagne  
et gendarmerie pour la zone de défense  
et de sécurité Ouest

**Décision n° 43282 du 8 septembre 2017 portant promotion d'un sous-officier de gendarmerie  
du cadre général de la région de gendarmerie de Bretagne**

NOR : INTJ1722002S

Le commandant de la région de gendarmerie de Bretagne et de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Ouest,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 63824 du 1<sup>er</sup> décembre 2016 (NOR : INTJ1630318S),

Décide:

Article 1<sup>er</sup>

Le gendarme dont le nom suit est promu au grade de maréchal des logis-chef le 1<sup>er</sup> octobre 2017 :

**Soumillon Kévin**

NIGEND : 310 198

NLS : 8 107 166

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 8 septembre 2017.

*Le général de division,  
commandant la région de gendarmerie de Bretagne  
et la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Ouest,*  
A. PIDOUX